



Le Grand hamster ou Hamster d'Europe (*Cricetus cricetus*) n'a rien avoir avec les différentes espèces domestiques vendues comme animaux de compagnie. Le Grand hamster est bien une espèce sauvage indigène, typique au départ des steppes d'Europe centrale, qui a profité de l'extension de l'agriculture pour coloniser l'Europe occidentale et arriver en Belgique mais aussi en Alsace. Considérée comme nuisible encore récemment, elle y est devenue une alliée pour développer des approches de production de biomasse plus agroécologiques aux bénéfices de la biodiversité des plaines agricoles mais aussi des agriculteurs et des paysages.

LE GRAND HAMSTER QUAND UNE ESPÈCE « NUISIBLE » DEVIENT UNE ALLIÉE DE L'INNOVATION AGROÉCOLOGIQUE

DES TRAITS D'HISTOIRE NATURELLE TRES PARTICULIERS

D'une taille de 20 à 27 cm, il a un pelage tricolore avec le ventre noir, des taches blanches sur le museau, les joues, la gorge et les flancs, et son dos est roux. C'est une espèce fouisseuse qui creuse des terriers de 1 mètre à 2 mètres de profondeur avec des chambres d'habitation différentes pour l'été et l'hiver, des réserves, des fosses à excréments et des tunnels verticaux de 5 à 9 cm de diamètre. Il se nourrit essentiellement d'une large diversité de végétaux en fonction de leur disponibilité. En été, il consomme surtout des céréales cultivées (blé, orge, avoine, seigle, luzerne), des pommes de terre, des choux ou encore des betteraves sucrières ou fourragères. Il peut aussi compléter son régime alimentaire avec de petits animaux comme des insectes, vers de terre, grenouilles, lézards...

Les Grands hamsters sont très territoriaux avec un territoire généralement limité, entre 0,5 et 2,3 ha pour les mâles, plus petits pour les femelles. Pendant l'hiver, le Grand hamster hiberne dans son terrier où il traverse alors des phases d'hypothermie profondes (baisse de sa température corporelle à environ 10°C) et de courtes phases d'activité où la température de son corps remonte à 37°C environ pour se nourrir. Il se reproduit ensuite d'avril à août. Les femelles donnent naissance à 2 ou parfois 3 portées d'environ 7 jeunes qui vont s'émanciper assez vite et coloniser de nouveaux territoires. La durée de vie est assez courte, entre 1 à 2 ans en milieu naturel.

LA SITUATION EN FRANCE

En France, le Grand hamster n'est présent qu'en Alsace, où il vit à l'état sauvage depuis plus de 12 000 ans et où il était autrefois abondant. Mais en 1930, il était considéré comme nuisible et victime de ce fait d'une éradication frénétique suite aux dommages causés aux cultures. Des primes étaient à cette époque offertes aux piégeurs, et les hamsters étaient noyés, piégés, enfumés...

À partir de 1980, on assiste à une chute drastique de sa population en Alsace de plus de 90%, passant de présence dans 329 communes en 1972 à moins de 20 communes en 2012. En 2018 sa population n'est estimée qu'à un millier d'individus alors que la pérennité de son espèce ne peut être assurée qu'avec un minimum de 1 500 hamsters conduisant d'ailleurs l'IUCN à classer cette espèce comme étant « en danger » d'extinction en France (Chaigne *et al.*, 2015).

Les raisons de cette régression drastique sont multiples et s'expliquent par la conjonction de plusieurs facteurs :

- le **développement urbain et routier** qui fragmente le territoire de reproduction de cette espèce solitaire, avec un domaine vital relativement large, qui a besoin de larges zones de cultures pour qu'une population s'installe ;
- la **simplification des paysages agricoles** qui, à travers l'agrandissement des parcelles, la mise en place de monoculture de maïs, la diminution de la diversité des cultures et donc la diversité des ressources alimentaires dont il a besoin ;
- la **sélection de variétés de céréales qui sont récoltées plus tôt** et ne les protègent plus pendant la période de reproduction et du maïs qui par contre ne les protège qu'assez tard en saison ;
- les **techniques agricoles modernes avec la mécanisation et l'utilisation de produits phytosanitaires** ;
- une **image historique assez négative d'espèce nuisible** destructrice des cultures, bien que vu les densités actuelles, son impact est presque nul.

Deux plans d'actions successifs sur les périodes 2000-2004 et 2007-2011 ont été lancés pour sensibiliser le monde agricole, interdire les captures et développer l'habitat favorable au Grand hamster. Ces actions combinées aux opérations de réintroduction (démarrées dès 2003) ont en fait juste permis d'éviter de voir disparaître l'espèce plus rapidement.

La France a cependant été condamnée par la Cour de Justice de l'Union Européenne en 2011 pour manquement à la Directive Faune-Flore-Habitat. En réponse à cette condamnation, un arrêté de protection de l'habitat a été mis en place ainsi que des zones de gestion collectives de l'habitat du Grand hamster par les exploitants agricoles à partir de 2012. Un troisième plan d'actions a été lancé pour la période 2012-2016, avec en parallèle, l'obtention d'un projet LIFE initié avec une large diversité d'acteurs pour mettre en place une approche innovante de sa protection.

LE PROJET LIFE ALISTER

Le programme Alsace Life hamSTER 2013-2019 visait à apporter des solutions pérennes afin de conjuguer sur un même espace agriculture productive et préservation d'une espèce protégée. En général, la protection d'un enjeu de biodiversité peut se réaliser soit à travers la réservation d'espaces strictement protégés, soit par l'adaptation des pratiques de production intensive pour qu'elles laissent un peu plus de place à la nature (Voir le CEN N°15 sur le réseau écologique, page 18). Avec le Grand hamster, seule la deuxième option a réellement un sens vu sa dépendance aux cultures de céréales. Il était donc nécessaire de mobiliser une large diversité d'acteurs des territoires concernés – et en particulier les agriculteurs – pour trouver des solutions innovantes et assurer leur pérennité.

Le projet ALISTER abordait quatre thématiques principales :

- **amélioration de l'habitat du Grand hamster** en adaptant les cultures par une meilleure compréhension des besoins alimentaires de l'espèce et en identifiant et testant avec des agriculteurs des pratiques compatibles. La diversité du régime alimentaire s'est révélée essentielle impliquant que dans son domaine vital, il puisse bénéficier d'une mosaïque de cultures diversifiées avec no-

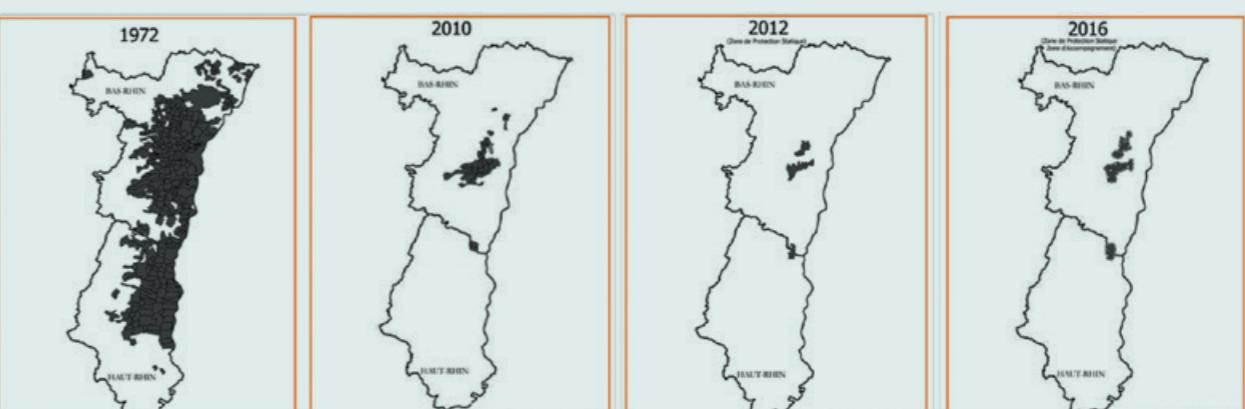


Figure 1 : Évolution de la répartition du Grand hamster en Alsace (Source PNA 2018-2029)

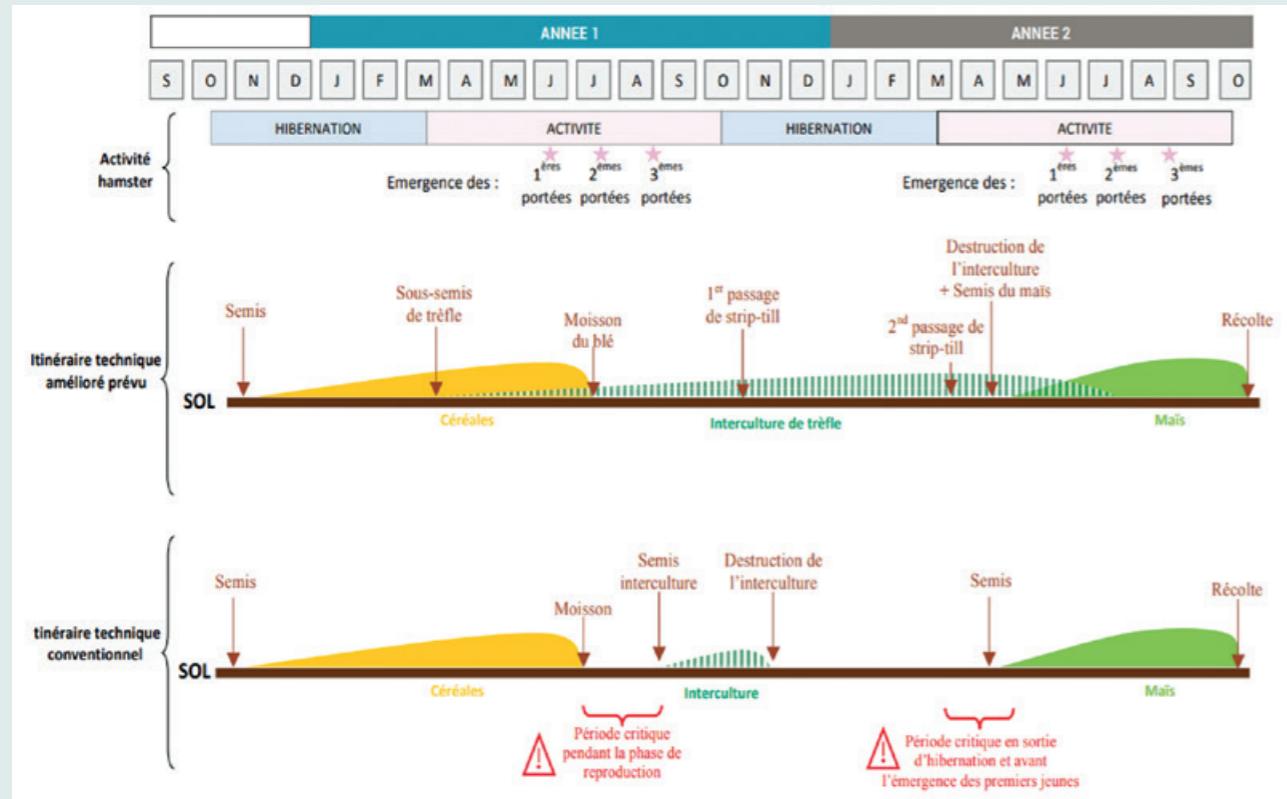


Figure 2 : Identification des périodes critiques sans couvert de végétation dans les itinéraires techniques conventionnels et des solutions apportées dans des itinéraires techniques agroécologiques

tamment des associations maïs-tournesol et blé-soja. Ces recherches alimentaires ont été complétées par des analyses du cycle de vie pour identifier les périodes les plus sensibles et différentes configurations de cultures et d'intercultures permettant de maintenir un couvert quasi permanent pour les protéger des prédateurs. Des pratiques agricoles comme le travail simplifié du sol ont aussi été testées et mises en œuvre, révélant par ailleurs d'autres avantages pour les agriculteurs (moins d'énergie, moins de produits phytosanitaires, moins de travail...);

- **reconnecter les zones de présence** en sécurisant les zones de passage en développant des dispositifs d'antiprédatation dans les passages à faune souterrain permettant de protéger les Grands hamsters en déplacement ;
- **développer le réseau de populations** en réalisant un élevage d'individus testant l'introduction de Grands hamsters près des entités urbaines. Vu le succès et l'opportunité que ces zones péri-urbaines représentent, un guide destiné aux aménageurs et collectivités a été réalisé (Flandam *et al.* 2018) ;
- **améliorer l'image du grand Hamster** en sensibilisant les Alsaciens à cette espèce emblématique de leur région avec de nombreuses actions de sensibilisation et de démonstration de manière à transformer l'image d'une espèce nuisible à une espèce protégée.

Le bilan du projet est largement positif puisque la moyenne glissante sur 3 ans des comptages des terriers de hamsters au printemps montre une stabilisation ou une augmentation des populations alors que cette espèce était dans un vortex d'extinction irrémédiable. Le nombre de terriers a doublé (mais il a redescendu

en 2021 sans doute à cause de la météo, une analyse poussée reste à mener) et la répartition spatiale a cessé de diminuer pour augmenter légèrement. De plus en plus d'agriculteurs sont engagés dans une MAEC spécifique « Hamster » avec un certain succès.

LE PLAN NATIONAL D'ACTIONS « GRAND HAMSTER »

Le projet LIFE a ensuite nourri le dernier plan national d'action 2019-2028 qui a pour but d'atteindre un état de conservation favorable de l'espèce. Ce plan est composé de 5 axes de travail :

- développer la transversalité des connaissances et des actions en faveur de l'écosystème de plaine agricole ;
- connaître l'espèce et son interaction avec son milieu biologique ;
- préserver et améliorer l'habitat agricole ;
- préserver et renforcer les populations fragiles ;
- faire connaître l'espèce et les enjeux de sa protection.



Terrier de Grand Hamster © Ninalipecki

Le PNA comporte 22 actions opérationnelles. L'Office français de la biodiversité (OFB) est principalement investi dans des actions dédiées à la connaissance de l'espèce et de son habitat, est chargé du suivi de l'abondance et de la répartition des populations sauvages de l'espèce. Il est également pilote de l'axe « préserver et renforcer les populations fragiles ».

QUAND LE GRAND HAMSTER SERT D'AMBASSADEUR DE LA BIODIVERSITÉ

Le Grand hamster s'est aussi révélé être un bel ambassadeur de la biodiversité de l'ensemble des plaines agricoles avec un rôle d'espèce-parapluie car la mise en œuvre de mesures pour rencontrer ses exigences écologiques particulières bénéficient en fait à une large diversité d'espèces messicoles, aux polliniseurs, à la faune du sol, ...

C'est aussi une espèce qui stimule l'innovation et le développement de pratiques beaucoup plus agroécologiques bien plus



Figure 3 : Evolution du nombre de terrier de Grand hamster (sources PNA 2019-2028 et presse locale pour les données > 2019).

rentables que les pratiques traditionnelles. Ces changements transformeront pour longtemps les paysages mais aussi la vision des agriculteurs par rapport à la biodiversité. Sa présence et le développement des populations est un gage d'une production de biomasse en équilibre avec la nature très valorisante pour les agriculteurs concernés. Et cela alors qu'il était considéré il y a une génération comme une espèce nuisible dont il fallait se débarrasser ...

LE GRAND HAMSTER EN WALLONIE : CHRONIQUE D'UNE DISPARITION SILENCIEUSE

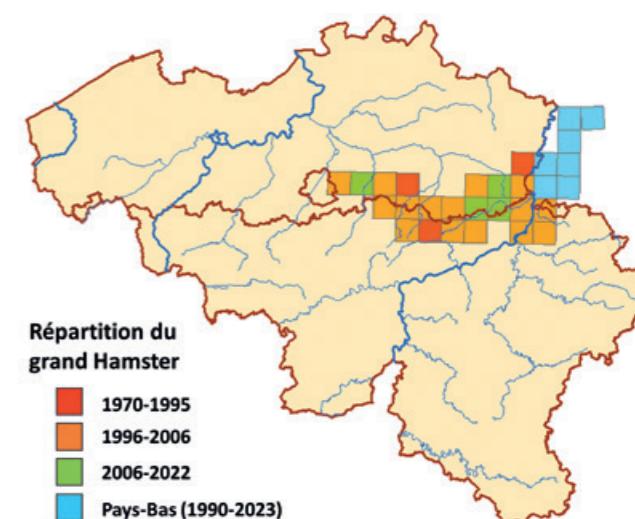
Le Grand hamster était bien présent en Wallonie au début du XX^e siècle dans les plaines agricoles de Hesbaye jusqu'à la périphérie bruxelloise. Comme en Alsace, les populations ont d'abord subi de véritables campagnes d'extermination et ont ensuite pâti de l'évolution des pratiques agricoles depuis la seconde guerre mondiale qui ont fortement limité les populations à une vingtaine de commune dans les années 80 (Libois, 2006).

Les contraintes légales européennes étant les mêmes, des initiatives de protection et de sauvetage des dernières populations ont été lancées en 2010-2011 par le DNF, le DEMNA et des ONG naturalistes. Des actions de sensibilisation des agriculteurs concernés ont été mises en œuvre avec un volet d'aides financières adaptées à une espèce aussi emblématique. Mais ces propositions ont suscité des réactions telles chez les agriculteurs que le résultat a été une accélération de la disparition de l'espèce. En parallèle, des projets significatifs de création de vergers industriels et d'extension de carrières ont modifié de manière significative les habitats des dernières populations connues sans prendre en compte les enjeux de cette espèce pourtant protégée.

Depuis près de 10 ans, il n'y a plus aucune observation en Wallonie alors que cette espèce aurait dû bénéficier de la même attention qu'en Alsace car la situation était exactement la même. Mais en Wallonie, il n'y a pas (encore ?) eu de plainte déposée pour non-respect des obligations européennes qui aurait pu servir de réveil et d'accélérateur pour la mise en place d'un véritable plan d'actions de sauvetage et de gestion de cette espèce.

Il n'est toutefois pas trop tard pour réagir et pour réaliser une analyse détaillée de la situation pour évaluer la faisabilité d'un projet de réintroduction et élaborer un plan d'action de sauvetage réaliste. Des populations sources de Grand hamster existent encore juste de l'autre côté de la frontière linguistique.

Développer un tel projet permettrait de mettre en valeur les agriculteurs attentifs à leur rôle significatif sur la biodiversité et l'environnement dans les paysages dominés par l'agriculture, et la santé physique et mentale de ceux qui y habitent. Vu les nombreuses externalités négatives des modes de production très intensifs, leurs coûts énergétiques et leur faible rentabilité, l'augmentation de la demande sociétale d'une évolution des pratiques, de plus en plus d'agriculteurs testent et améliorent des pratiques innovantes qui sont de plus en plus compatibles avec la présence d'espèces associées aux cultures comme le Grand hamster. Avec cette espèce parapluie, il y a donc une réelle opportunité à aller jusqu'au bout de la démarche pour développer la biodiversité de manière active dans des paysages pour les rendre bien accueillants aussi pour les hommes.



Évolution de la répartition du Grand hamster en Belgique. Il a disparu de Wallonie depuis pratiquement 10 ans mais des populations existent encore de l'autre côté de la frontière linguistique (Sources : Libois, 2006, Observations.be et www.verspreidingsatlas.nl).